

Note Méthodologique : signalisation de sécurité et de santé au travail

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- La signalisation est un levier clé de prévention des risques et de protection des salariés.
- Objectif général: mettre en place, vérifier et améliorer une signalétique claire, visible et conforme.
- Cible: entreprises de toutes tailles (QHSE, RH, établissements, sites industriels, MOA, bureaux de contrôle).
- Conformité aux normes nationales/internationales et exigences locales (Code du travail, contexte industriel au Maroc).

Point clé : Une visite sur site est indispensable; une partie de l'analyse documentaire peut être réalisée à distance.

Objectifs de la mission

- Garantir la conformité réglementaire de la signalisation.
- Améliorer la compréhension et la visibilité des mesures de sécurité.
- Identifier les besoins spécifiques par environnement de travail.
- Évaluer la pertinence des dispositifs existants.
- Proposer un plan d'action adapté, priorisé et opérationnel.
- Réduire les accidents, optimiser l'organisation en cas d'incident, sensibiliser le personnel.

Périmètre / livrables attendus

- Mise en place, vérification et amélioration de la signalétique selon les obligations et besoins.
 - Diagnostic de terrain: visite(s) de site, repérage des zones à risque, observation des conditions de travail.
 - Analyse documentaire et réglementaire: plans d'évacuation, consignes, procédures, fiches de postes.
 - Rapport d'audit complet: constats, non-conformités et pistes d'amélioration.
 - Recommandations détaillées et plan d'action priorisé avec calendrier de déploiement.
 - Accompagnement à la mise en œuvre: coordination fournisseurs, formations internes.
 - Contrôles réguliers et mise à jour du reporting pour assurer la pérennité.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 — Diagnostic initial

- Visite de site, identification des zones à risque, observation des pratiques.
- Collecte de données sur la disposition des panneaux et la sécurité visuelle.
- Résultat: base factuelle pour l’analyse et la priorisation.

Étape 2 — Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des plans d’évacuation, consignes, procédures, fiches de postes.
- Veille réglementaire pour vérifier la conformité (normes nationales/internationales, recommandations).
- Résultat: cartographie des écarts et exigences applicables.

Étape 3 — Recommandations et plan d’action

- Rapport détaillé avec recommandations adaptées à la réalité du site.
- Définition des priorités, modifications à apporter, solutions techniques et matérielles.
- Résultat: plan d’action opérationnel avec calendrier de déploiement.

Étape 4 — Suivi et accompagnement

- Accompagnement à la mise en œuvre, coordination avec les fournisseurs.
- Formations internes, contrôles réguliers, mise à jour du reporting.
- Résultat: dispositifs pérennes, ajustements selon évolutions réglementaires et retours d’expérience.

Planning / durée / jalons

Jalon	Durée / fenêtre	Description / modalité
Diagnostic simplifié	Quelques jours	Visite(s) de site ciblée(s), relevés et constats initiaux.
Intervention site étendu / multifacette	Plusieurs semaines	Diagnostics multi-zones, analyses et rapport détaillé.
Restitution des recommandations	2–4 semaines après clôture	Remise du rapport, recommandations et plan d’action.
Format de réalisation	Tout au long	Mixte: sur site + à distance (analyse documentaire, rédaction).
Ateliers collaboratifs (option)	À planifier	Séances d’appropriation avec les équipes internes.

Rôles & responsabilités

Consultant

- Réalise le diagnostic de terrain et l’analyse documentaire.
- Assure la veille réglementaire et la vérification de conformité.
- Produit le rapport détaillé, recommandations et plan d’action (avec calendrier).
- Accompagne la mise en œuvre (coordination fournisseurs, formations internes).
- Conduit les contrôles réguliers et met à jour le reporting.

Client

- Fournit les documents: plans d'évacuation, procédures, rapports d'accidents, registres, fiches de postes.
- Facilite la visite sur site (indispensable).
- Participe aux ateliers collaboratifs lorsque proposés.
- Partage les retours d'expérience pour les ajustements.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Accès aux sites pour la visite de diagnostic (indispensable).
- Plans d'évacuation et consignes de sécurité à jour.
- Procédures internes et fiches de postes.
- Rapports d'accidents et registres de sécurité.
- Documents relatifs aux pratiques en place et à la signalétique existante.
- Éléments contextuels sur les zones à risque et l'organisation du site.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Suivi rigoureux de la mise en œuvre et ajustements en continu.
- Contrôles réguliers et mise à jour du reporting.
- Veille réglementaire continue pour intégrer les évolutions.
- Alignement avec les normes nationales/internationales et recommandations des organismes de prévention.
- Déploiement cadré par un calendrier et des priorités définies.
- Ateliers collaboratifs possibles pour favoriser l'appropriation.
- Respect du Code du travail et des normes nationales (contexte industriel au Maroc).